

Irène Demczuk (dir.) : *Des droits à reconnaître. Les lesbiennes face à la discrimination.*

Geneviève Martin

Volume 12, numéro 1, 1999

Femmes, État, société

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058035ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058035ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, G. (1999). Compte rendu de [Irène Demczuk (dir.) : *Des droits à reconnaître. Les lesbiennes face à la discrimination.*]. *Recherches féministes*, 12(1), 175–178. <https://doi.org/10.7202/058035ar>

sont elles-mêmes peu portées sur les questions de santé au travail ? Ainsi, si l'on revient aux trois questions soulevées au début de l'ouvrage concernant le manque d'intérêt des responsables de la recherche et de l'intervention en matière de santé au travail quant aux conditions de travail des femmes, ce qui sous-tend les décisions des scientifiques quant au choix de leurs sujets et de leurs objets de recherche et, enfin, le peu d'interactions entre les personnes qui s'intéressent à la santé des femmes et celles qui se penchent sur la santé au travail, l'argumentation pour cette dernière est la moins développée. Quoiqu'il en soit, les jeunes chercheuses et chercheurs dans le domaine de la santé des femmes et de la santé au travail devraient être fortement incités à lire *One-Eyed Science*. Par ailleurs, on tourne la dernière page en ayant la conviction que taire les difficultés spécifiques des femmes au travail ne protège pas la place qu'elles ont maintenant acquise sur le marché du travail, au contraire. À ce titre, Karen Messing nous offre un outil pour faire connaître et mieux comprendre certains enjeux de la recherche sur le travail des femmes.

En conclusion, la science devrait s'appuyer sur une collecte de données rigoureuse, sensible aux différences de genre, ouverte à la parole des travailleuses et qui laisse de la place à l'expression des émotions. Dans cette perspective, une complémentarité est à favoriser entre les sciences biomédicales et les sciences sociales. Les dimensions politiques inhérentes à la recherche qui adhère à un tel paradigme ne peuvent ni ne doivent, selon Karen Messing, être contournées ; des formes de collaboration doivent être encouragées, par exemple avec les syndicats qui revendiquent de meilleures conditions de travail pour les femmes et avec lesquels l'auteure construit son travail de recherche depuis de nombreuses années. Si cet engagement peut effectivement s'actualiser et comporter de nombreux avantages, quelles en sont par ailleurs les conséquences pour les scientifiques, quels pièges recèle-t-il et quelle est la vigilance qui doit nous guider ? L'auteure ne s'avance pas sur ce terrain hautement politique. *One-Eyed Science* ?

ROMAINE MALENFANT
Équipe de recherche RIPOST
Centre de santé publique de Québec
et Université Laval

Irène Demczuk (dir.)

Des droits à reconnaître.

Les lesbiennes face à la discrimination.

Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1998, 214 p.

Lors des audiences tenues par la Commission des droits de la personne du Québec en 1993, nombre de lesbiennes ont partagé leur expérience de discrimination. Irène Demczuk a eu la bonne idée de faire à nouveau appel à plusieurs d'entre elles pour ce volume. On y trouve dix chapitres où alternent des récits personnels et des textes portant sur des résultats de recherche.

Il est intéressant de connaître, dès l'introduction, le concept à utiliser pour analyser l'ensemble de l'ouvrage. L'hétérosexisme « met l'emphase sur les rapports sociaux et les structures qui génèrent et supportent les croyances et les attitudes méprisantes, sinon haineuses à l'endroit des personnes homosexuelles » (p. 10).

Si l'on choisit de lire d'abord les témoignages personnels, l'émotion sera au rendez-vous, car plusieurs des textes traduisent bien la douleur ressentie devant les injustices. Ainsi, dans le chapitre intitulé « *Ma coloc préférée* », l'auteure rend compte de sa peine d'avoir été considérée comme la « coloc » de sa conjointe par le personnel du système de santé lorsqu'on refuse sa version des faits concernant la santé mentale de sa conjointe. Un autre texte intitulé « *Le jugement* » dévoile une réalité cruelle. On y apprend que la conjointe de l'auteure se voit retirer la garde de sa fillette de dix ans pour raison de violence sexuelle et d'exhibitionnisme, alors que tel n'est pas le cas. Au terme du récit, on lit que « le plus douloureux [fut] de voir la petite fille que nous aimions douter du sens de nos gestes affectueux [...] ce doute dans les yeux de l'enfant, je ne pourrai l'oublier » (p. 75).

Dans le court chapitre intitulé « *Ignorance quand tu nous tiens* », c'est une professionnelle de la santé en milieu scolaire qui est pointée du doigt. Elle a laissé entendre par ses questions à une adolescente que sa mère avait abusé d'elle. Dans « *Zone interdite* », un propriétaire d'un terrain de camping refuse l'accès à deux conjointes alléguant que le camping est familial. Le texte révèle que le fait d'avoir été bouleversées par cette réaction ne les a pas empêchées de déposer une plainte à la Commission des droits de la personne. Enfin, le chapitre « *Perdre son emploi et oublier* » rapporte ce qui nous paraît être un cas flagrant de discrimination où l'auteure est congédiée prétendument pour plusieurs motifs, mais une membre du personnel lui révèle que le fait qu'elle est lesbienne constitue la raison réelle de son renvoi.

L'émotion est aussi palpable à la lecture du chapitre ayant pour titre « *Lesbiennes conjointes et mères : les exclues du droit civil* ». Des lettres adressées à la conjointe de l'auteure ainsi qu'à chacune et à chacun de ses enfants jalonnent ce chapitre. Les problèmes n'y sont pas escamotés, tandis que l'amour y est exprimé sincèrement et simplement. Quand on met en parallèle ces lettres et les jugements rapportés par l'auteure, on ne peut que se désoler de la présence de préjugés homophobes et du peu de cas accordé à l'amour des mères lesbiennes et à leur capacité d'éduquer leurs enfants. L'analyse reliée à chacun des jugements contribuera, souhaitons-le, à changer la mentalité en milieu juridique.

Le texte intitulé « *Lorsque le respect ne suffit pas à intervenir auprès des lesbiennes* » constitue un apport très valable pour le monde de l'intervention psychosociale. Après une longue réflexion sur la « dépathologisation » du lesbianisme, les auteures présentent une série de 28 biais hétérosexistes et la façon d'y remédier en matière d'intervention. Bien qu'il y ait certaines répétitions, l'exercice peut servir de base de discussion et sans doute d'inspiration. Enfin, nous tenons à souligner comment les auteures conçoivent l'éthique sociale de l'intervention à partir des grands idéaux que sont le pluralisme, l'équité et la solidarité. En somme, un long chapitre qui se lit très bien et où les auteures font preuve de créativité.

Sur la discrimination des lesbiennes en milieu de travail, un chapitre offre la genèse d'un projet de recherche, la méthodologie ainsi que des données qualitatives

très éloquentes. Voilà un bon exemple de la façon de mettre à la portée de tous et de toutes des résultats de recherche. On peut retenir la définition suivante du harcèlement que subissent les travailleuses lesbiennes : « le harcèlement hétérosexiste peut être défini comme étant l'utilisation répétée de paroles ou de gestes visant à disqualifier le lesbianisme et à réaffirmer la norme hétérosexuelle » (p. 150).

Une autre recherche est relatée dans « L'affirmation des lesbiennes en milieu régional, une visibilité problématique ». Quinze lesbiennes vivant dans trois municipalités rurales ont été rencontrées. Dans les réflexions théoriques précédant les résultats, on note l'importance accordée au stress vécu par les lesbiennes parce que perçues comme minoritaires. Ce stress est encore accentué dans les cas où elles décident de ne pas dévoiler leur homosexualité ou qu'elles désirent s'affirmer dans leur milieu de travail, dans leur famille ou en ce qui concerne leur engagement social. Il est très pertinent de lire que ce stress sera contrebalancé par des ressources (compétence acquise depuis l'enfance, relations familiales et sociales positives, mobilité économique ascendante et identification positive aux lesbiennes) et par des ressources extérieures (regroupements, service d'aide professionnelle et communautaire et soutien religieux). Lorsque les unes ou les autres ou les deux à la fois sont insuffisantes, des stratégies d'adaptation devront être déployées pour réduire le stress ou éviter d'en être victime. Parmi les données recueillies et décrites de façon synthétique, on apprend que la famille représentée par les parents, un frère ou une sœur fournit un appui notable et dépasse de loin ce qu'apportent les associations ou autres ressources dans le milieu. Quant au mouvement féministe, il ne paraît pas avoir un impact très important. Il faudra multiplier la divulgation de résultats comme ceux-ci pour sensibiliser les féministes aux spécificités du vécu homosexuel en milieu régional.

Le dernier chapitre concerne l'enquête réalisée auprès de 427 lesbiennes au sujet de la violence vécue. Le questionnaire a porté sur la fréquence et les formes de violence ainsi que sur l'aide reçue. L'hypothèse émise est à l'effet que « les lesbiennes sont plus exposées aux formes publique et institutionnelle de la violence » (p. 201). Si un petit nombre de femmes déclarent être victimes de violence physique de la part d'un inconnu, un plus grand nombre d'entre elles subissent de la violence institutionnelle. La discrimination présentée comme synonyme de violence institutionnelle touche plusieurs aspects déjà abordés dans le volume, dont les difficultés liées à l'adoption, aux droits de garde, à l'embauche, au congédiement, au refus d'une promotion. La forme de discrimination la plus fréquemment mentionnée est la non-reconnaissance des conjointes par plusieurs régimes sociaux (rentes, assurances et avantages sociaux).

Dans l'ensemble, le volume se lit bien. L'intérêt est maintenu malgré la disparité dans la profondeur de l'analyse et la longueur des chapitres. L'ouvrage convainc de la présence de l'hétérosexisme au Québec dans les secteurs de la santé, du travail, de la justice ou du milieu scolaire. À la discrimination subie, on oppose souvent une résistance éclairée comme des démarches à la Commission des droits de la personne. Cependant, nous aurions aimé trouver dans ce volume davantage de récits d'expériences réussies à la suite des plaintes et des revendications. Nul doute que la question de l'affirmation lesbienne continuera à se poser en refermant le volume. Au fil de la lecture des textes, tantôt elle s'est imposée, tantôt elle a été marquée du signe de la discrétion

et de la prudence. Toujours, il faudra garder en tête que c'est du respect des personnes et de leurs droits qu'il s'agit.

En terminant, souhaitons que cet ouvrage incite des chercheuses et des étudiantes à mener d'autres recherches pour documenter la compréhension du lesbianisme, pour dénoncer l'hétérosexisme et pour constituer d'aussi intéressantes lectures.

GENEVIÈVE MARTIN
École de service social
Université Laval

Marie-Marthe T.-Brault

Mères et filles au bout de la vie :

récits de femmes âgées de 55 ans et plus.

Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 167 p.

Cet ouvrage comprend les récits de 40 femmes sur leur relation filiale depuis leurs jeunes années jusqu'au grand âge de leurs parents nécessitant un soutien matériel ou moral. Le livre est écrit suivant une recherche qualitative dont le but était « d'identifier les différentes étapes d'évolution de la relation filiale de femmes âgées de 55 ans et plus pendant la période de soutien aux parents âgés et de définir les conséquences de ce contexte socioaffectif sur la qualité et l'efficacité de l'aide prodiguée » (p. 16). L'écriture est facile à lire et les lectrices et les lecteurs sont privilégiés de pouvoir partager avec ces femmes les événements privés et souvent douloureux de leurs expériences. La plupart du temps, l'auteure rapporte les récits de ces femmes d'une façon verbale, pour nous faire suivre la trajectoire de leur expérience de vie. C'est un moyen intéressant, passionnant et original de diffuser une recherche et, en même temps, c'est une expérience « habilitante » (*empowering*) pour elles dans le sens qu'en racontant leur histoire, elles se sentiront libérées de leurs expériences douloureuses et du lourd bagage de leur passé.

Dans l'analyse verticale de chacun des récits, nous avons suivi une à une les trajectoires individuelles pour observer la diversité des expériences. Malgré le fait que chaque expérience de vie est unique, en même temps, nous avons relevé quelques similarités. Par exemple, dans le groupe de filles qui vivent des relations harmonieuses avec leur mère, l'auteure nous démontre que les premières années sont caractérisées par d'heureux souvenirs du comportement des parents et qu'elles se rappellent leur affection, tendresse et admiration pour leur mère. Dans leur vie adulte, elles nous parlent d'entraide, d'interactions affectives et de rapports d'affinités. Enfin, dans la période du grand âge de leur mère, elles abordent la satisfaction qu'elles ont de l'accompagner dans cette dernière étape de la vie.

Dans le deuxième groupe de filles et de mères où les relations sont décrites comme difficiles ou conflictuelles, l'auteure observe, pour la plupart d'entre elles, des souvenirs pénibles de leur enfance et de leur jeunesse. À l'âge adulte, elles décrivent les relations conflictuelles qui les ont marquées jusqu'au grand âge de leur mère. Les conflits du passé ont créé une barrière, un fossé difficile à franchir.